

***L'activité des permanents en ETTi décrite à partir de ses parties prenantes. Retour sur le GAT « Les métiers des permanents en ETTi ».***

Identifier les activités et les compétences propres et exercées par les permanents des ETTi est un travail essentiel pour la filière ETTi. Car le déploiement du Pacte ETTi a favorisé la création de nouvelles ETTi sur l'ensemble du territoire et accentué le besoin en recrutement de permanents en ETTi. Pourtant, les ETTi peinent à recruter des profils adaptés à leur activité d'intérim d'insertion par l'absence de référentiels-métiers propres, d'une offre de formation spécifique et d'une faible connaissance de ses métiers aussi bien par le grand public que par les services déconcentrés de l'Etat.

Par ailleurs, la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE) la CPNE, qui a un rôle général de promotion de la formation professionnelle, a missionné en 2022 l'Observatoire de l'intérim et du recrutement (OIR) afin de réaliser une étude permettant de mieux identifier les compétences détenues aujourd'hui par les salariés permanents en ETT-ETTi, ainsi que celles à développer et à acquérir. C'est pourquoi, l'OIR s'est rapproché de La fédération des entreprises d'insertion (FEI) pour mettre à jour le référentiel des métiers du travail temporaire avec, comme nouveauté, la parution de deux nouveaux référentiels : Responsable d'agence en ETTi et Chargé de recrutement et d'accompagnement en ETTi. Le travail du GAT « Les métiers des permanents en ETTi » est donc essentiel ici pour poursuivre ce travail de mise à jour, en apportant son expertise sur les ETTi auprès de l'OIR et répondre ainsi aux enjeux de [GPEC des permanents du travail temporaire](#).

Ce groupe s'est déjà réuni deux fois. Au démarrage, ce groupe a cherché à poser et définir les besoins en recrutement des permanents en ETTi. A partir des profils de permanents issus de l'IAE et du Travail Temporaire, il a cherché à répondre à plusieurs questions :

- Quel est le cœur de métier des permanents en ETTi ? Et quelles sont leurs activités aujourd'hui ?
- Quelles sont les compétences dont ces profils-type auraient besoin aujourd'hui pour réaliser ces activités ?
- Qu'est-ce qu'il manque pour que ces profils disposent des compétences propres à un profil idéal ? Et comment l'apporter ? »

Des échanges très riches qui ont servi à dresser un premier état des lieux des besoins en formation initiale et continue des permanents en ETTi.

La seconde session de travail a été introduite par Alice Helias, Secrétaire générale de l'OIR qui a présenté la méthodologie employée comme les résultats obtenus de leur mise à jour du [référentiel des métiers du travail temporaire réalisée en 2022](#). Un travail intéressant car il permet de visualiser les métiers des agences d'emploi ETT et les principales activités qui leurs sont associées. D'une agence à l'autre, les contours des métiers peuvent également varier en fonction de plusieurs facteurs :

- La taille de l'équipe
- L'externalisation ou non des activités supports (paie, formation, ...)
- Faire réaliser l'activité commerciale et le recrutement à une même personne
- L'ouverture de l'agence au public
- Autres critères de variations

Pour les ETTi, ce travail d'analyse des facteurs et de leur impact sur l'activité de l'ETTi mériterait d'être transposé.

Ensuite, le groupe a défini les activités liées à chaque partie prenante de l'ETTi, pour ensuite les rattacher aux missions et aux postes des permanents en ETTi :

*En interne :*

- L'équipe de permanents
- Ses intérimaires en insertion
- Ses clients

*En externe :*

- Les candidats
- Les prescripteurs et/ou orienteurs
- Les services déconcentrés de l'Etat
- Ses partenaires

Ce travail a permis une première ébauche des métiers-socle en ETTi et des blocs de compétences associées à chaque fonction au sein des ETTi. Le groupe est donc bien parti pour fournir prochainement son premier livrable sur les référentiels-métiers des permanents en ETTi. De ce premier livrable, le groupe pourra dégager les besoins en formation, que ce soit sur la formation initiale et continue. Cette analyse des besoins en formation sera complétée par le retour d'expériences de plusieurs OF ou CFA portés par des ETTi adhérentes, ainsi que par l'intervention de Laure Alekan, chef de projet GPEC chez Prism'emploi.

Fort de ces premières investigations, le groupe restituera en mars l'état d'avancement de ses travaux auprès de la Commission ETTi et lui soumettre ses pistes de travail :

- Recensement des besoins en compétences et en formation, comme des pratiques de recrutement auprès de l'ensemble des adhérents ETTi.
- Définition d'un parcours de professionnalisation des permanents en ETTi.
- Transversalité des travaux de ce GAT avec ceux de la Commission Formation.

Un chantier prometteur dont les premiers résultats seront présentés lors de la Journée ETTi du 22 juin 2023.